

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit
Autres moyens d'identification

Utilisation recommandée Restrictions conseillées Fabricant Foundation Sealer
Pas disponible

Recouvrement

Aucuns connus.

Cantex Coatings Ltd.

2390 Industrial Street Burlington, ON L7P 1A5 CA Téléphone: 905-319-8972 Télécopie: 905-319-8973

Numéro de téléphone d'urgence: 888-663-2689 (Toll Free)

2. Identification des risques

Dangers physiques Non classé.

Risques pour la santé Corrosion et/ou irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux Catégorie 2
Cancérogénicité Catégorie 2

Risques pour l'Environnement

Risques défini pour OSHA

Non classé. Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence

Prévention Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.

Lavez vigoureusement après manipulation.

Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Traitement particulier (consulter cette

étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer

Catégorie 2

à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignementssupplémentaires
100 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue. 21 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par voie orale

est inconnue.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Bitume		8052-42-4	40-70
Sels potassiques de l'acide résinique et de l'acide abiétique		61790-50-9	1-5

#21486 Page: 1 of 8 Date de publication 16-Juin-2015

GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation

En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

Peau

En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Yeux

Ingestion

En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer

à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements

et une vision trouble.

Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial reauis

Les symptômes peuvent être différés.

Informations générales

Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés

En fonction des matières environnantes.

Méthodes d'extinction inappropriées

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de

respiration autonome.

Lutte contre l'incendie / instructions

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés

aux autres substances présentes.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs

Non compté être sensible aux chocs.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Non compté être sensible aux décharges électrostatiques.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

#21486 Page: 2 of 8 Date de publication 16-Juin-2015 7. Manutention et entreposage

Précautions pour une

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. manipulation sécuritaire

Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements.

Éviter l'exposition prolongée.

Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Porter un équipement de protection approprié.

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Lavez vigoureusement après manipulation.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Stocker dans un conteneur fermé. Garder sous clef. Ne pas congeler.

Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Valeur **Forme** Composants **Type MPT** Bitume (CAS 8052-42-4) 0.5 mg/m3 Fraction inhalable.

États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Forme Composants Valeur **Type**

Bitume (CAS 8052-42-4) Plafond 5 mg/m3 Fumées.

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de

Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites

l'exposition

pour l'ACGIH ou PEL. Assurer une ventilation adéquate.

Contrôles techniques appropriés

Protection du visage/des

Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

yeux

Protection de la peau

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. **Protection des mains**

Conformément aux directives de votre employeur. Autre

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

> NIOSH. Sans objet.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène

générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas

manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect Liquide État physique Liquide. **Forme** Émulsion Couleur Noir

Odeur d'asphalte Odeur Seuil de l'odeur Pas disponible. pН Pas disponible. Point de fusion/point de 0 °C (32 °F)

congélation

Densité

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition

100 °C (212 °F)

Pas disponible.

1.1

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau)

Point d'écoulement

Pas disponible.

Point d'éclair Pas disponible.

Vitesse d'évaporation < 1

#21486 Page: 3 of 8 Date de publication 16-Juin-2015 Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité -

supérieure (%)

Pas disponible.

To water

Pression de vapeur

Densité de vapeurPas disponible.Densité relativePas disponible.Solubilité(s)Pas disponible.TempératurePas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. **Viscosité** Pas disponible.

10. Stabilite et reactivite

RéactivitéCe produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimiqueStable dans les conditions recommandées de stockage.Conditions à éviterNe pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matières incompatibles

Produits de décomposition dangereux

Oxydants. Acides. Substances caustiques.

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques,

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements

et une vision trouble.

chimiques et toxicologiques Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Bitume (CAS 8052-42-4)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	>= 2000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Rat	5000 mg/kg
Sels potassiques de l'acide	résinique et de l'acide abiétique (CAS 6179	0-50-9)
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Rat	2130 ma/ka

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Provoque une irritation cutanée.

Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésion/irritation grave des

yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Valeur de l'opacité

cornéenne

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris

Valeur des rougeurs de la

Pas disponible. Pas disponible.

conjonctive

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies

respiratoires

Pas disponible.

Sensibilisation de la peau

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule

germinale

Non classé.

Mutagénicité Non classé Voir ci-dessous Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Bitume (CAS 8052-42-4) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Bitume (CAS 8052-42-4) Volume 103 - 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

US - California Proposition 65 - CRT: Répertorié date/cancérogènes substance

2-Chlorobuta-1,3-diène (CAS 126-99-8) Cancérogène.

Bitume (CAS 8052-42-4)

Cancérogène.

Tératogénicité

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Non classé. Non classé

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

Non classé.

exposition répétée

Risque d'aspiration Pas disponible.

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

Autres informations Pas disponible. Nom des produits

toxicologiquement

synergiques

Pas disponible.

12. Données écologiques

Voir ci-dessous Écotoxicité

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bio-accumulation Mobilité dans le sol

Données non disponibles. Données non disponibles.

Mobilité générale

Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Elimination des résidus

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Instructions pour l'élimination

#21486 Page: 5 of 8 Date de publication 16-Juin-2015 Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur. le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions

d'élimination).

Emballages contaminés

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités

Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux

canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie D - Division 2A, 2B

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la

définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réalementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Bitume (CAS 8052-42-4)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risque immédiat - Oui Risque différé - Oui Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très

dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit

Non

chimique dangereux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)

Non réglementé.

#21486 Page: 6 of 8 Date de publication 16-Juin-2015 FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance

inscrite

2-Chlorobuta-1,3-diène (CAS 126-99-8) Inscrit. Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - Substances dangereuses : Danger particulier

Bitume (CAS 8052-42-4) Danger particulier.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Bitume (CAS 8052-42-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

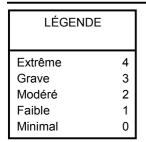
Non réglementé.

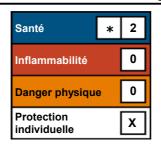
Statut de l'inventaire

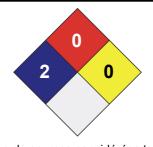
Pays ou régionNom de l'inventaireSur inventaire (oui/non)*CanadaListe intérieure des substances (LIS)OuiCanadaListe extérieure des substances (LES)NonÉtats-Unis et Porto RicoInventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers







Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication16-Juin-2015Date en vigueur08-Juin-2015Date d'expiration08-Juin-2018

Autres informations Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la

première page de ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010